

Dossier de la *Revue d'Histoire de la Shoah*, parution automne 2023

## Vatican, Église et Shoah : Renouveau historiographique autour des archives Pie XII

Edited by Dr. Nina Valbousquet

À l'heure où s'ouvre un grand chantier archivistique avec les archives du Vatican pour le pontificat de Pie XII (1939-1958), ce dossier de la *Revue d'Histoire de la Shoah* entend faire un bilan historiographique et explorer de nouvelles pistes de recherche autour de la question controversée de l'attitude du Vatican et de l'Église face à la Shoah.

« L'Église n'a pas peur de l'histoire » : le 4 mars 2019, le pape François annonce la déclassification des archives du Vatican relatives au pontificat de Pie XII en affirmant sa « confiance » dans la « recherche historique sérieuse et objective ». Un an plus tard, le 2 mars 2020, le Vatican rend effectivement accessible au public scientifique ces documents inédits : une ouverture historique en raison de l'ampleur des fonds documentaires et du caractère exceptionnel de la démarche archivistique. Cette ouverture était d'autant plus attendue qu'il s'agit d'un pontificat discuté et d'une période de grands changements politiques et religieux, du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale aux prémices du concile Vatican II.

L'ouverture de 2020 a immédiatement ravivé des « veilles polémiques » (Daniele Menozzi), les « Pius Wars », au sujet notamment de l'attitude du Vatican face à la persécution des Juifs et face au nazisme. Ces débats mémoriels et cette histoire polarisée, entre condamnation et apologie, alimentés par le projet de béatification du pape Pacelli, remontent en partie aux controverses des années 1960 autour de la pièce de théâtre allemande de Rolf Hochhuth *Le Vicaire* (1963), accusant Pie XII de complicité

silencieuse face au génocide des Juifs. La polémique avait suscité une première réponse de la part du Vatican avec la publication, entre 1965 et 1981, de 11 volumes de documents sélectionnés par quatre historiens jésuites, les *Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale*. En l'absence d'accès direct aux archives, ces recueils de sources n'ont cependant pas épuisé les interrogations de la communauté scientifique.

L'ouverture des archives Pie XII devrait permettre une compréhension plus fine et complète des perceptions, motivations et actions du Vatican face à la Shoah. Si la question a souvent été abordée d'un point de vue théologique et moral, ce dossier souhaite prendre en compte également les enjeux politiques, diplomatiques, internationaux et humanitaires en interrogeant la capacité de réaction et d'action d'une institution à la fois spirituelle et temporelle ainsi que ses limites face à la violence extrême et au génocide.

À la question des silences du pape, l'historien Giovanni Miccoli adjoignait celle des « dilemmes » de la hiérarchie ecclésiastique dans un contexte de crise : dilemmes en termes politiques, diplomatiques, humanitaires et théologiques, notamment entre charité et neutralité. La complexité de ces choix et des motivations qui les sous-tendent se dessine plus clairement dans les nouveaux fonds d'archives désormais disponibles. Les archives du Vatican permettent de replacer cette question dans un cadre plus large, en la croisant avec d'autres thèmes tels que l'assistance humanitaire, la crise des réfugiés

avant, pendant et après la guerre, les relations avec les fascismes et la démocratie, la défense des droits de la personne, les réformes liturgiques, ou encore les réseaux d'une diplomatie religieuse. Il s'agit ainsi de dépasser les écueils mémoriels des « Pius Wars » en dépassant la seule figure du pape et en examinant les cercles d'acteurs plus larges composant le pouvoir pontifical et les rouages de l'Église à toutes les échelles.

En effet, alors que les polémiques se focalisent sur la personnalité de Pie XII, les nouvelles archives et leur croisement avec d'autres fonds documentaires permettent au contraire de saisir la diversité du monde catholique et « la complexité sociologique des Églises » (Renato Moro). On s'attachera en particulier à reconstruire un jeu d'échelles plus subtil, en rendant visibles les nuances, voire les décalages entre les différents niveaux de la hiérarchie. La richesse des fonds documentaires du Vatican, des lettres d'individus inconnus aux documents diplomatiques, appelle de plus à croiser les approches méthodologiques, de la micro-histoire à l'histoire globale. Enfin, les apports historiographiques des ouvertures d'archives de pontificats précédents (Benoît XV et Pie XI) désormais associés au long pontificat de Pie XII permettent d'envisager une chronologie plus longue dans une perspective « transwar » qui permet de penser ensemble les deux guerres mondiales et les après-guerres.

Si la question du Vatican constitue le fil rouge de ce dossier, les articles ne doivent pas nécessairement se limiter à cette seule dimension ; les perspectives comparées et connectées (géographiques, chronologiques, ainsi qu'en termes de sources et d'acteurs) sont au contraire encouragées. Les articles peuvent associer une réflexion historiographique et un état de la recherche à des enquêtes de terrain et des études de cas. L'exploration des nouvelles sources vaticanes est valorisée et les auteurs peuvent proposer des pistes de recherche et une réflexion sur les renouvellements historiographiques attendus. Parmi les questions, thèmes et approches encouragés pour ce dossier (cette liste est bien sûr non exhaustive) :

- L'antijudaïsme chrétien et l'attitude du Vatican face à l'antisémitisme – et notamment comment la « mémoire historique de l'Église » (Miccoli) a pu conditionner ou non les réponses ecclésiastiques face aux persécutions anti-sémites.

- L'aide humanitaire et les réponses du Vatican face aux crises humanitaires, à la guerre de masse et aux génocides dès les pontificats de Benoît XV et de Pie XI : Première Guerre mondiale, génocide arménien, crise des réfugiés de l'entre-deux-guerres ; mise en place de commissions d'aide pontificales durant la Seconde Guerre mondiale (Commissione Soccorsi, Ufficio Informazione).

- La réception des lois antisémites et raciales (Nuremberg, lois raciales italiennes, Roumanie et Hongrie, statuts des Juifs de Vichy).

- La diplomatie du Saint-Siège face à la Shoah, le rôle des nonces et délégués apostoliques dans des contextes très différents, l'articulation avec d'autres diplomaties étatiques et internationales.

- La réception des informations reçues sur l'extermination des Juifs, la question de la dénonciation publique ou privée.

- Les relations avec les Églises nationales et avec les acteurs locaux sur le terrain (religieux, missionnaires, laïcs, associations caritatives et d'aide) et les possibles tensions qui peuvent en résulter (hiérarchiques, dogmatiques, politiques).

- Les modalités de l'aide, les dossiers nominatifs et les pétitions, le sort des familles mixtes et des Juifs convertis.

- L'articulation ou la compétition avec les autres Églises chrétiennes, avec les organisations humanitaires religieuses ou non (CICR, YMCA, Joint) et avec d'autres réseaux d'aide, du niveau diplomatique à l'aide de terrain.

- L'après-guerre : les réfugiés et déplacés et rescapés, la restitution des enfants cachés (affaire Finaly), les procès d'après-guerre et l'exfiltration de criminels de guerre.

- L'impact de la Shoah sur les relations judéo-catholiques et les évolutions théologiques (Amitié judéo-chrétienne, Vatican II)

- La mémoire : première mémoire de la Shoah, controverses mémorielles des années 1960, politiques mémorielles de l'Église et du Vatican (Nous nous souvenons, en 1998) jusqu'à nos jours.

- Les archives du Vatican : étude de fonds, politiques archivistiques, enjeux de mémoire et réception publique.

**Les propositions d'articles (résumé de 500 à 700 mots maximum et 2 à 3 lignes biographiques) sont à envoyer avant le 20 janvier 2022 à [nina.valbousquet@gmail.com](mailto:nina.valbousquet@gmail.com)**

**Les articles du dossier (50 000 signes maximum, espaces et bibliographie comprises) peuvent être rédigés en français, italien ou anglais (ils seront traduits en français) et seront à envoyer en septembre 2022 pour une sortie du dossier à l'automne 2023.**